

Adoption du projet de loi C-228 :

**« C'est enfin l'heure de crier victoire pour nos travailleurs et retraités ! »**

**– Marie-Hélène Gaudreau**

**Laurentides–Labelle, le 21 avril 2023** – La députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, se réjouit de l'adoption par le Sénat hier du projet de loi visant à protéger les fonds de retraite en cas de faillite ou d'insolvabilité de l'employeur. Le Sénat n'y ayant fait aucune modification depuis son adoption unanime à la Chambre des communes en novembre dernier, le projet de loi a obtenu directement le statut de loi et ce après 8 années de persévérance.

« Après trois projets de loi déposés et plusieurs années de travail, les régimes de retraite sont désormais protégés. C'est une grande réussite, dont je me réjouis en tant que députée, mais surtout et avant tout pour les travailleurs et les retraités. Ce dossier, que Marilène Gill, députée du Bloc Québécois dans la circonscription de Manicouagan, a porté pour les gens de la *Cliff Natural Resources*, mais aussi pour l'ensemble des travailleurs de chez nous et du Québec. Plus jamais les retraités n'auront à vivre l'injustice de perdre ce pour quoi ils ont travaillé toute leur vie », explique M<sup>me</sup> Gaudreau.

« C'est grâce à l'inlassable travail du Bloc Québécois pendant les huit dernières années que ce projet de loi a obtenu l'assentiment de tous les parlementaires à la Chambre des communes, puis au Sénat. Le Bloc Québécois sera toujours présent pour porter la volonté des travailleurs et s'assurer que leurs droits soient entendus », souligne la députée de Laurentides–Labelle.

« L'adoption hier de la loi protégeant nos travailleurs et retraités démontre que lorsque tous mettent de côté la partisanerie, nous sommes capables d'accomplir de grandes choses, comme éliminer des injustices qui perdurent depuis trop longtemps. Évidemment, ce n'est pas seulement un travail de politiciens : c'est également grâce à la mobilisation des travailleurs et du milieu syndical que nous pouvons aujourd'hui célébrer et crier victoire! », conclut Marie-Hélène Gaudreau.

– 30 –

**Source :**

Maxime Caouette, attaché politique de circonscription et des communications  
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle